



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03.86.52.18.35

e-mail : secretariat@yonne.fff.fr

## COMMISSION SPORTIVE

PV 156 SP 21

Auxerre le 12 décembre 2018

**Présents** : MM Rollin – Barrault – Batréau - Schminke

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

## 1. Réclamation

### **Match 51298.1 du 08.12.18 Auxerre Stade 2 – Vergigny U18 Départemental 2 gr B**

Réclamation du club de Vergigny sur la qualification et la participation des joueurs de l'équipe d'Auxerre Stade 2 susceptibles d'avoir évolué le week-end précédent en catégorie U16/U17 au niveau supérieur et en championnat régional.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable en la forme,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Vergigny de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- attendu que les équipes du Stade Auxerre jouaient le même jour, soit le 8 décembre 2018 en U17 régional et en 18 régionale,
- attendu que seule l'équipe des U16 régional n'a pas joué à la date du 8 décembre 2018,
- après vérification de la feuille de match U16 R2 du 01.12.18 Auxerre Stade – Fontaine Les Dijon,
- attendu que les joueurs Ravenne Enzo, Zanger Sami, Jouan Louis, Debain Léo et Rémy Jules ont participé à la rencontre U16 R2 du 01.12.18 Auxerre Stade – Fontaine Les Dijon,
- dit ces joueurs non qualifiés pour la rencontre U18 D2 gr B Auxerre Stade 2 – Vergigny,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Stade,
- score : Auxerre Stade 2 = 0 but, - 1 pt / Vergigny = 3 buts, 3 pts,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club d'Auxerre Stade de la somme de 32 € pour en créditer le compte du club de Vergigny.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

## 2. Match arrêté

### **Match 50190.1 du 08.12.18 Champlost – Avallon Vauban FC 2 Départemental 2 gr B**

Match arrêté à la 56<sup>ème</sup> minute.

La commission, vu les pièces au dossier, les différents rapports,

- attendu que l'arrêt de match est dû l'impraticabilité du terrain,
- attendu que le match n'a pas eu sa durée réglementaire,
- donne match à rejouer le 20 janvier 2019.

### 3. Matches non joués

#### **Match 50879.1 du 08.12.18 Vinneuf – St Bris Départemental 1**

La commission, vu l'arrêté municipal de la Mairie de Vinneuf en date du 7 décembre 2018,

- Prend note du rapport de l'arbitre, Mr Meneau et lui précise que le club de Vinneuf lui a transmis l'arrêté municipal le samedi 7 décembre à 18 h 07 sur sa messagerie officielle d'arbitre,
- donne ce match à jouer le 20 janvier 2019.

#### **Match 50121.1 du 09.12.18 St Denis – FC Gatinais Départemental 2 gr A**

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis en date du 3 décembre 2018,

- donne ce match à jouer le 20 janvier 2019.

#### **Match 50257.1 du 09.12.18 Cerisiers 2 – Sens Eveil Départemental 3 gr A**

La commission, vu le rapport de l'arbitre,

- attendu que le match n'a pas eu lieu pour terrain impraticable,
- donne ce match à jouer le 20 janvier 2019.

#### **Match 50324.1 du 09.12.18 St Georges 2 – Monéteau 2 Départemental 3 gr B**

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Georges en date du 7 décembre 2018,

- donne ce match à jouer le 20 janvier 2019.

#### **Match 50385.1 du 09.12.18 Asquins – Serein AS Départemental 3 gr C**

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie d'Asquins en date du 7 décembre 2018,

- donne ce match à jouer le 17 février 2019.

#### **Match 51000.1 du 08.12.18 St Sérotin – FC Gatinais 2 Départemental 4 gr A**

La commission, vu la FMI,

- attendu que le match n'a pas eu lieu pour terrain impraticable,
- donne ce match à jouer le 20 janvier 2019.

#### **Match 50808.1 du 09.12.18 Varennes 3 – Arcy Sur Cure Départemental 4 gr D**

La commission, vu le courriel du club de Varennes en date du 8 décembre 2018,

- donne ce match à jouer le 20 janvier 2019.

#### **Match 52117.1 du 08.12.18 FC Gatinais – Joigny CY U18**

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Domats en date du 6 décembre 2018,

- donne ce match à jouer le 12 janvier 2019 (le prochain tour ayant lieu le 2 mars 2019).

#### **Match 51195.1 du 01.12.18 Auxerre Stade – Paron FC U15 départemental 1**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer mercredi 19 décembre 2018.

### 4. Changements dates, horaires, terrains

#### **Match 50886.1 du 16.12.18 St Georges – Sens Racing Club Départemental 1**

Demande de changement d'horaire du club de St Georges en date du 11.12.18.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à la date du 16 décembre 2018 à 14 h 30.

**Match 50195.1 du 16.12.18 Avallon Vauban FC 2 – Chablis 2 Départemental 2 gr B**

Courriel du club d'Avallon Vauban FC en date du 11.12.18 : demande de changement d'horaire.

La commission, vu l'annulation du match Nationale 3 du 16.12.18 Avallon CO – La Charité, donne ce match à jouer à 14 h 30 sur les installations d'Avallon.

**Match 50137.2 du 27.01.18 Gurgy – Champlost Départemental 2 gr B**

Demande de report de match du club de Gurgy en date du 07.12.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 février 2019.

**Match 51391.1 du 15.12.18 Héry/Gurgy – Diges.Pourrain/Toucy U15 Départemental 2 gr B**

La commission, vu la programmation de la coupe futsal U15 le 15 décembre 2018, donne ce match à jouer le samedi 22 décembre 2018, date limite de la 1<sup>ère</sup> phase.

## 5. Feuilles de matchs informatisées

**Match 50997.1 du 09.12.18 Sens Franco Portugais 3 – Sens FC 3 Départemental 4 gr A**

La commission demande au club de Sens Franco Portugais de transmettre la FMI – via la tablette, et ce pour le mardi 18 décembre 2018, date impérative.

**Match 51394.1 du 08.12.18 Migennes/Cheny – Serein AS/Varennes U15 Départemental 2 gr B**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec FMI,
- attendu que le club de Serein AS n'a pas préparé sa composition d'équipe et ne la pas transmise via la tablette,
- enregistre le résultat : Migennes/Cheny = 2 – Serein AS/Varennes = 2,
- amende 46 € au club de Serein AS pour absence de transmission.

## 6. Coupes seniors

**COUPE DE L'YONNE**

Le prochain tour de la coupe de l'Yonne – les 1/8<sup>ème</sup> de finale – se dérouleront le 7 avril 2019. Le tirage sera effectué lors de la réunion de la commission sportive du 20 mars 2019.

**COUPE PREVEL**

La commission procède au tirage des 16<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe Prével.

Matchs qui se dérouleront le 10 mars 2019.

- St Georges – Malay Le Grand
- Neuvy Sautour – Chevannes
- Auxerre Aigles – Asquins
- Coulanges La Vineuse – Charmoy 2
- E.C.N. – Auxerre Stade 3/chevannes 2
- Chatel Censoir – Monéteau
- Vergigny – Paron FC 2
- Vermenton – Héry
- St Sérotin – Soucy Thorigny
- Cerisiers 2 – St Denis Les Sens

- Champigny – Charbuy
- Pont Sur Yonne – Toucy
- Cheney – Champlost
- Serein HV – St Fargeau
- Courson – Quarré St Germain
- Charny – Auxerre Sp Citoyens

Le tirage des 1/8<sup>ème</sup> de finale sera effectué lors de la réunion de la commission sportive du 20 mars 2019.

## 7. Questions diverses

### **Match 50193.1 du 16.12.18 Champs/Yonne – Héry Départemental 2 gr B**

Courriel de Mr Marc-Antoine Mertzeisen du club d'Héry en date du 11.12.18 : demande de délégué.

La commission rappelle que toutes correspondances doivent être transmises par la messagerie officielle du club et précise à ce club qu'un délégué est déjà désigné pour cette rencontre.

### **Match 50320.1 du 09.12.18 Appoigny 2 – Aillant Départemental 3 gr B**

La commission prend note du rapport de l'arbitre concernant la blessure du joueur Racine Damien du club d'Appoigny et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### **Match 50392.1 du 16.12.18 Chatel Censoir – Guillon Départemental 3 gr C**

Courriel du club de Chatel Censoir en date du 11.12.18 : demande de changement d'arbitre. La commission a transmis cette demande à la CDA qui a fait le nécessaire.

### **ABSENCE D'ARBITRE**

La commission prend note l'absence d'arbitre pour la journée du 9 décembre 2018 et transmet à la C.D.A. :

- D3 gr B 50321.1 Auxerre Sp Citoyens – Perrigny : arbitre indisponible.

## 8. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

### **Journée du 16 décembre 2018**

- D1 50882.1 Appoigny – Chevannes : Mr Barrault Norbert
- D2 gr B 50193.1 Champs/Yonne – Héry : Mr Ménard José
- D3 gr A 50261.1 Sens Racing Club 3 – Sens Franco Portugais 2 : Mr Rollin Pascal (à la charge de Sens Franco Portugais)

## 9. Tournois ou matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Aillant – match amical U18 : le 8 décembre 2018
- Cheney – plateau amical féminin : le 16 décembre 2018
- Joigny – plateau amical U9 en salle

*Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

## **10. Prochaines réunions**

Mercredi 19 décembre 2018

MM Trinquesse – Schminke – Rollin – Mme Chéry-Floch

Mercredi 23 janvier 2019

MM Trinquesse – Barrault - Batréau – Guyot - Schminke – Rollin – Mme Chéry-Floch

Fin de réunion à 17 h 10.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de séance  
Pascal Rollin

Le secrétaire de séance  
Didier Schminke